

Recrutement des emplois saisonniers à la Mairie de La Chapelle des Marais
Dépôt des candidatures

La municipalité propose :

- Des emplois saisonniers, durant la période des petites vacances scolaires, soit du 26/02/2024 au 08/03/2024 et du 22/04/2024 au 03/05/2024 ; ainsi que la période de juillet/aout :
 - ❖ A la Maison de l'Enfance : BAFA souhaité (stagiaires acceptés) pour effectuer des emplois d'adjoint d'animation
- Des emplois aux Services Techniques, durant la période de juillet/aout, pour effectuer des emplois techniques au service Espaces Verts. Conditions : Avoir au moins 18 ans et posséder le permis B.

Comment candidater ?

- Adresser votre candidature (lettre de motivation + CV), avant le 12/02/2024 à :
 - o Monsieur le Maire – 16, rue de la Brière – 44410 LA CHAPELLE DES MARAIS
 - o Ou par mail à : rh@lachapelledesmarais.fr

Pour tout renseignement, contacter le service Ressources Humaines au 02 40 53 22 02.

Le Maire,

Franck HERVY

